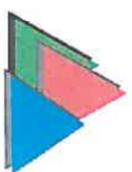


Maitre d'Ouvrage
CILAO S
 38, Rue de Jean Jaurès
 44400 REZE
 Tél 02 40 84 33 32
 Fax 02 40 32 06 09



CILAO S
 INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
 AMÉNAGEMENTS FONCIERS

SAINT REVEREND

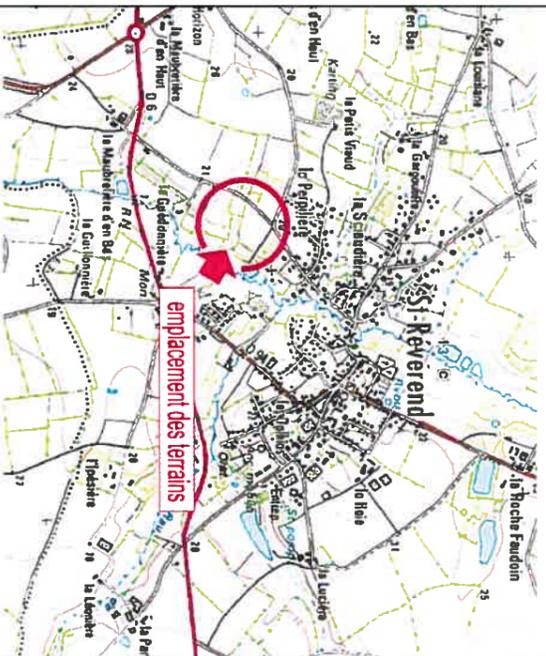
Lotissement "Le Jardin des Passiflores"

LOT n°
13

Cadastre : Section B n° 2240
 16, Impasse des Passiflores
 Servitude Particulière : OUI NON

Surface : 444 m²
 Surface de plancher : 220 m²

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



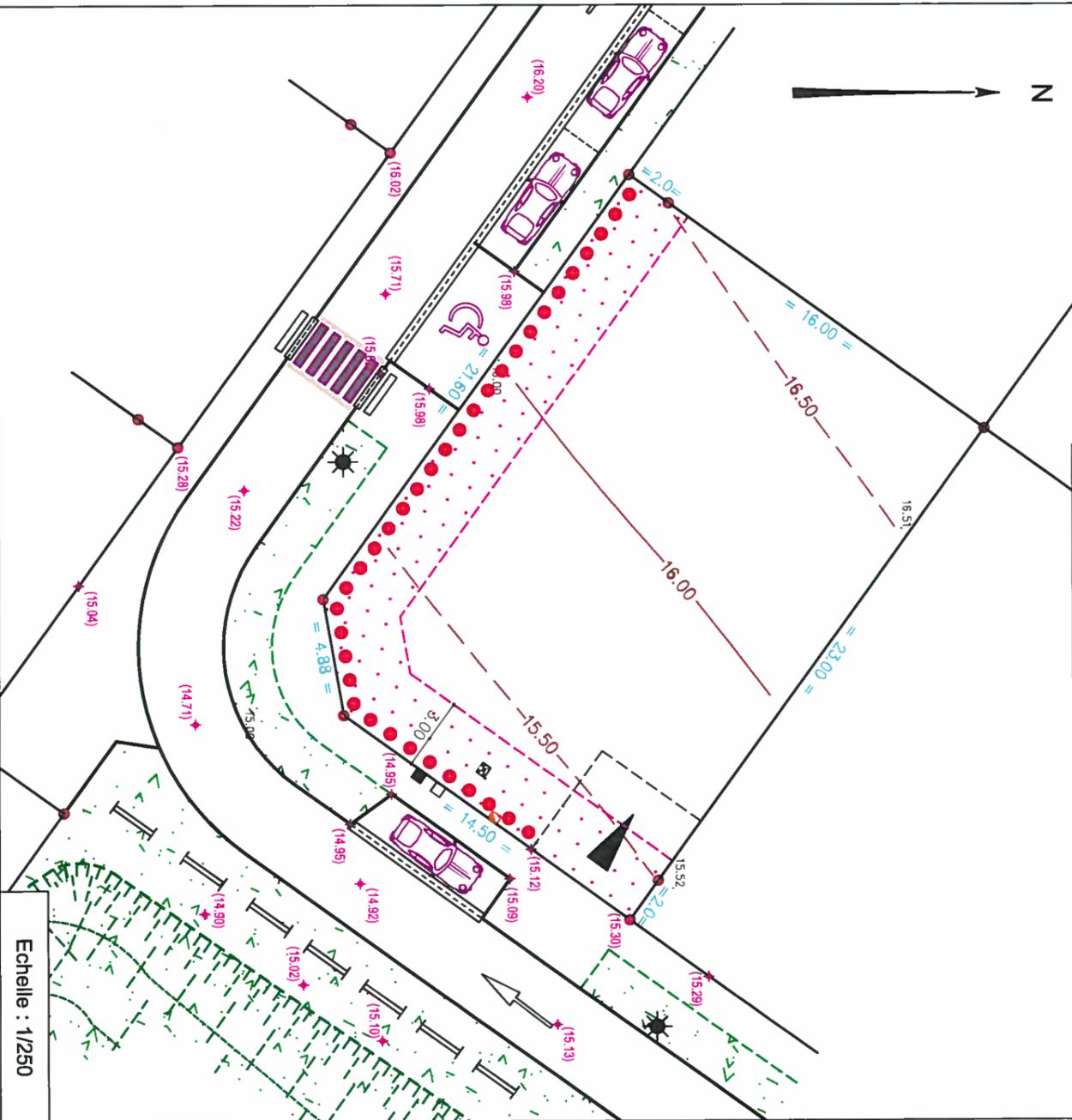
PLAN DE VENTE



Cabinet Christophe SUSSET
 Géomètres Experts Associés
 28 rue Jacques-Yves Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE SUR YON cedex
 Tél : 02 51 37 27 30 - Fax : 02 51 48 05 43
 E-mail : accueil@cabinet-susset.fr
 Site Internet : <http://www.susset.fr>

Dossier : L12543
 Réalisé le : 27/02/2013
 Modifié le : 26/11/2013

PLAN DE LOT



LEGENDE

- Zone non constructible
 - Accès automobile privé interdit
 - Zone de protection de la végétation arborée (zone limitée aux emprises d'une surface de 12m² maximum ne comportant pas de fondations)
 - Emplacement privilégié de l'accès automobile et du parking privé non clos (dimension: 5,00m x 5,00m minimum)
 - Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privé non clos (dimension: 5,00m x 5,00m minimum)
 - Emplacement des places de stationnement publiques
 - Arbre type (emplacement de principe)
 - Surface paysagée (engazonnement, moell.,...)
 - Végétation arborée conservée
-
- Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)**
- coté terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de voirie)
 - coté projet voirie
 - regard tabouret EU
 - regard tabouret EP
 - coté terrain du regard EU } coté surélevé
 - coté trottoir du branchem. EU } plan de nivellement
 - coté terrain du regard EP
 - coté trottoir du branchem. EP } coté surélevé
 - coté nouveau APP
 - coté EDF
 - caniveau

Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EUER, EDF, canalisations).

Echelle : 1/250